



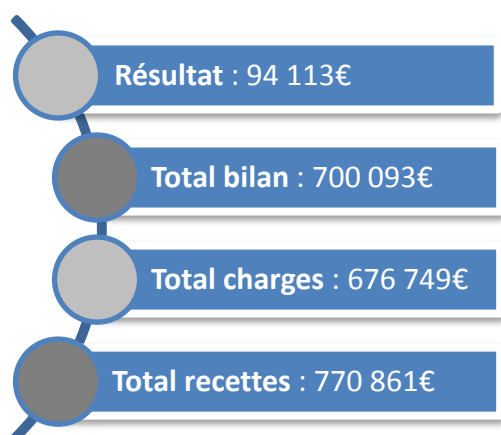
Rapport Financier

2017

EDITION du 28 juin 2018

Rapport rédigé par M. Éric PLIEZ, Trésorier

➤ UN BILAN EN AUGMENTATION



➤ FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Le 28 juin 2017, Projets-19 et la Pépinière Mathis ont validé leur fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Les comptes présentés aujourd'hui (bilan et compte de résultat) sont le reflet d'une comptabilité unifiée sur l'ensemble de l'exercice comptable 2017.

L'exercice fait apparaître un résultat excédentaire, qui s'explique en grande partie par des produits exceptionnels venant notamment des bonnes nouvelles sur des financements FSE d'actions antérieures, que nous pensions perdus; constituant ainsi l'essentiel du résultat exceptionnel de 65 879€.

C'est à prendre en compte pour l'avenir et cela nous incite à relativiser notre satisfaction.

De fait, le travail de fourmi accompli pour rechercher des preuves de la bonne exécution de ces actions a été reconnu par nos interlocuteurs.

➤ LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Le total du bilan s'élève donc à fin 2017 à 700K€. Cette forte augmentation vient tout d'abord de l'intégration de l'actif et du passif de la Pépinière Mathis mais aussi du résultat excédentaire.

À l'actif :

- Les actifs immobilisés sont multipliés par 10 (passant de 6k€ à 64k€) notamment après l'intégration des travaux d'aménagement réalisés par la Pépinière Mathis dans ses locaux dont celui du quartier La Chapelle (la Maison Queneau) ainsi que de la première tranche des travaux réalisée grâce au Budget Participatif de la Ville de Paris.
- Les créances restent à un niveau très élevé 338k€, le retard constaté sur le versement de certains de nos financements reste un point de fragilité de notre bilan (les créances sont constituées en grande majorité par du FSE et par la Région Ile de France).
- La trésorerie quant à elle est de 284k€ en fin d'année et est relativement importante car elle représente un peu plus de 4,5 mois de fonctionnement. Elle s'est quand même un peu détériorée par rapport à 2016 (-10%) si l'on considère la trésorerie cumulée de Projets-19 et de la Pépinière Mathis au 31/12/2016.

Au passif :

- Les fonds associatifs de 552k€ augmentent grâce à l'intégration des fonds propres de la Pépinière Mathis, de l'apport des subventions d'investissement (notamment le budget participatif) et au résultat de l'exercice. Ils permettent de supporter un niveau de créance qui reste élevé et de maintenir une trésorerie satisfaisante.
- Les dettes fiscales et sociales sont composées des charges de personnel relatives au 4^{ème} trimestre 2017 et annuelles, réglées en janvier 2018.

► LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2017

Les produits d'exploitation

Ils sont en baisse par rapport à 2016 (Projets-19 + Pépinière Mathis). Cela s'explique par une diminution de nos prestations de service notamment l'accompagnement des salariés en contrat aidé de la Mairie de Paris. Il faut être attentif à maintenir un niveau plus élevé d'autofinancement.

Les subventions publiques sont stables. On notera l'arrivée de nouveaux financements liés à de nouveaux projets : le CitésLab (sensibilisation à la création d'entreprise dans les quartiers politique de la ville) et DLA (dispositif d'accompagnement pour les structures de l'ESS).

Le montant important des aides à l'embauche (80 k€) risque de devenir un sujet de préoccupation.

Les charges d'exploitation

Leur baisse vient de la diminution conjoncturelle de la masse salariale. Elle s'explique par plusieurs vacances de postes au cours de l'exercice 2017.

Le résultat d'exploitation

En augmentation par rapport à 2016 il est d'un montant de 27k€ mais sa dimension purement conjoncturelle incite quand même à la prudence.

Le résultat exceptionnel

Très largement positif (65k€), le résultat exceptionnel fait les 2/3 du résultat net. Il est constitué pour 47k€ de la subvention du Fonds Européen d'Intégration 2013 pour notre action Parcours d'elles. Le premier contrôle avait conclu à une annulation de la subvention au motif du non-respect de la piste d'audit et en conséquence, nous avons passé cette subvention en perte. Le sur-contrôle nous a finalement donné raison et nous conduit aujourd'hui à réintégrer cette subvention intégralement en recette exceptionnelle.

➤ CONCLUSION

La fusion de Projets-19 et de la Pépinière Mathis a donc contribué à la dynamique globale de la situation financière et à une meilleure reconnaissance des financeurs.

Toutefois, nous restons encore dépendants de multi-financements souvent très peu pérennes.

Notre association devra donc poursuivre la dynamique de développement tout en veillant à conserver la rigueur de sa gestion.

Le Trésorier
Éric PLIEZ